



Paris, le mardi 26 avril 2016

Scandale Volkswagen : des experts automobiles montent au front

Alors que VW promet 5 000 \$ à ses clients américains, et aucune indemnisation pour les européens, les propriétaires français ont décidé de réagir.

Réunis au sein de l'A.A.D., la plus grande association de défense de leurs intérêts (www.action-auto-defense.eu), ils ont décidé d'anticiper le rappel et de faire tester leur voiture avant et après la remise à niveau, en partenariat avec le SEAI, syndicat des Experts Automobiles Indépendants.

Une dizaine de véhicules-témoins, appartenant aux 4 marques, vont donc subir un test de consommation, une analyse de la pollution aux NOx et une mesure sur banc de puissance, avant et après le rappel, afin de vérifier l'efficacité de la solution technique et surtout la préservation des caractéristiques techniques et contractuelles « constructeur ».

« A ce jour, l'autorité de sécurité automobile allemande, le KBA, n'a validé le rappel que d'un seul véhicule du groupe, l'Amarok. Et il ne s'est jamais prononcé sur les conséquences de la rectification. Nous craignons qu'à la suite de l'opération, de nombreux clients du groupe VW voient la consommation de leur voiture augmenter et la puissance diminuer » affirme Khalid Zarrougui, secrétaire et porte-parole de l'association Action Auto Défense.

Des tests avant et après le rappel

Ces tests seront menés sous l'égide d'experts automobiles indépendants. L'A.A.D. a ainsi fait appel au SEAI, Syndicat des Experts Automobiles Indépendants, qui apportera la caution technique et morale d'une profession agréée par l'Etat.

« L'affaire Volkswagen a ému nombre d'automobilistes » déclare Florian Mourgues, expert automobile et président du SEAI. *Il nous est donc apparu naturel de mettre au service des 950 000 clients concernés, et au service de la vérité, notre excellence technique, notre rigueur déontologique, notre méthodologie, nos analyses objectives et indépendantes, dans le souci de préserver les intérêts d'une seule et même personne : le propriétaire du véhicule. »*

Une dizaine d'adhérents de l'A.A.D., sélectionnés au hasard, recevront donc une invitation à faire tester gratuitement leur véhicule, avant et après la prise en main par les ateliers du groupe VW. *« Si une dégradation de la consommation et de la puissance était mise en valeur, cela constituerait une atteinte flagrante aux caractéristiques contractuelles de chaque véhicule, pouvant donc ouvrir la voie à divers types de poursuites judiciaires, dont une possible action de groupe »* rajoute Khalid Zarrougui.

L'association AAD (www.action-auto-defense.eu) a été officiellement créée le 25 octobre 2015. Elle est issue du collectif « Action de Groupe Volkswagen », dont les 10 000 membres sont rassemblés sur le

site www.class-action-volkswagen.eu. A l'origine, plusieurs propriétaires de modèles Audi, Seat, Skoda et VW ont fait appel à Khalid Zarrougui, consultant et ancien journaliste automobile (12 ans à L'Automobile Magazine, 3 ans à Auto Plus), expert en gestion des contentieux automobiles et secrétaire de l'A.A.D.

Le Syndicat des Experts en Automobile Indépendants est la représentation nationale des experts en automobile exerçant de manière libérale leur métier au service de tous, en toute indépendance, détachés de toute convention, écrite ou tacite, avec les compagnies d'assurance et les mutuelles. Le SEAI est présidé par Florian Mourgues, expert en automobiles.